

ASSEMBLEA DI CORSICA

ASSEMBLEE DE CORSE

**DELIBERATION N° 20/014 AC DE L'ASSEMBLEE DE CORSE
PORTANT ATTRIBUTION D'UNE SUBVENTION COMPLEMENTAIRE A TITRE
DEROGATOIRE A LA COMMUNE DE A BASTILICACCIA**

**CHI PERMETTE L'ATTRIBUZIONE D'UNA SUVVINZIONE CUMPLIMINTARIA
À TITULU DIRUGATORIU À A CUMUNA DI A BASTILICACCIA**

SEANCE DU 13 FÉVRIER 2020

L'an deux mille vingt, le treize février, l'Assemblée de Corse, convoquée le 30 janvier 2020, s'est réunie au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de M. Jean-Guy TALAMONI, Président de l'Assemblée de Corse.

ETAIENT PRESENTS : Mmes et MM.

Vannina ANGELINI-BURESI, Danielle ANTONINI, Guy ARMANET, Véronique ARRIGHI, François BENEDETTI, François BERNARDI, Pascal CARLOTTI, Jean-François CASALTA, Mattea CASALTA, Marcel CESARI, Catherine COGNETTI-TURCHINI, Romain COLONNA, Christelle COMBETTE, Frédérique DENSARI, Santa DUVAL, Muriel FAGNI, Isabelle FELICIAGGI, Pierre-José FILIPPETTI, Laura FURIOLI, Pierre GHIONGA, Michel GIRASCHI, Julie GUISEPPI, Xavier LACOMBE, Paul LEONETTI, Jean-Jacques LUCCHINI, Marie-Thérèse MARIOTTI, Paul MINICONI, Jean-Martin MONDOLONI, Paola MOSCA, François ORLANDI, Jean-Charles ORSUCCI, Marie-Hélène PADOVANI, Julien PAOLINI, Paulu Santu PARIGI, Chantal PEDINIELLI, Antoine POLI, Pierre POLI, Laura Maria POLI-ANDREANI, Louis POZZO DI BORGIO, Rosa PROSPERI, Joseph PUCCI, Catherine RIERA, Anne-Laure SANTUCCI, Pascale SIMONI, Jeanne STROMBONI, Anne TOMASI, Petr'Antone TOMASI, Hyacinthe VANNI

ETAIENT ABSENTS ET AVAIENT DONNE POUVOIR :

Mme Marie-Hélène CASANOVA-SERVAS à Mme Paola MOSCA
M. François-Xavier CECCOLI à M. Pierre GHIONGA
M. Jean-Louis DELPOUX à Mme Marie-Thérèse MARIOTTI
Mme Fabienne GIOVANNINI à Mme Véronique ARRIGHI
M. Francis GIUDICI à Mme Christelle COMBETTE
Mme Stéphanie GRIMALDI à Mme Isabelle FELICIAGGI
Mme Nadine NIVAGGIONI à M. Paulu Santu PARIGI
Mme Marie-Anne PIERI à Mme Chantal PEDINIELLI
Mme Juliette PONZEVERA à Mme Anne-Laure SANTUCCI
M. Camille de ROCCA SERRA à M. Jean-Martin MONDOLONI
Mme Julia TIBERI à M. Pascal CARLOTTI

ETAIENT ABSENTS : Mmes et MM.

Valérie BOZZI, Pierre-Jean LUCIANI, Marie SIMEONI

L'ASSEMBLEE DE CORSE

- VU** le Code général des collectivités territoriales, titre II, livre IV, IV^{ème} partie, et notamment les articles L. 4422-1 et suivants,
- VU** l'article 30 de la loi n° 2015-991 du 7 août 2015 portant nouvelle organisation territoriale de la République,
- VU** l'article 19 de l'ordonnance n° 2016-1561 du 21 novembre 2016 qui fixe les dispositions applicables en matière budgétaire et comptable pour l'année de création de Collectivité de Corse,
- VU** la délibération n° 18/139 AC de l'Assemblée de Corse du 30 mai 2018 portant approbation du règlement budgétaire et financier de la Collectivité de Corse,
- VU** la délibération n° 18/200 AC de l'Assemblée de Corse du 28 juin 2018 portant approbation du règlement transitoire des aides aux communes, intercommunalités et territoires de la Collectivité de Corse,
- VU** la délibération n° 20/028 AC de l'Assemblée de Corse du 13 février 2020 portant approbation du budget primitif de la Collectivité de Corse pour l'exercice 2020,
- SUR** rapport du Président du Conseil Exécutif de Corse,
- APRES** avis de la Commission du Développement Economique, du Numérique, de l'Aménagement du Territoire et de l'Environnement,
- SUR** rapport de la Commission des Finances et de la Fiscalité,

APRES EN AVOIR DELIBERE

A la majorité : 50 voix POUR (les représentants des groupes « Femu a Corsica » (18), « Corsica Libera » (12), « Partitu di a Nazione Corsa » (10), « Andà per dumane » (6) et « La Corse dans la République » (4) ; 10 Abstentions : les représentants du groupe « Per l'Avvene »),

ARTICLE PREMIER :

APPROUVE à titre dérogatoire l'individualisation de l'aide à la commune de A Bastilicaccia, telle que figurant dans le tableau en annexe.

ARTICLE 2 :

PROPOSE son inscription au titre du programme N3144 du budget 2020

Montant à affecter.....300 000 €

ARTICLE 3 :

La présente délibération fera l'objet d'une publication au recueil des actes administratifs de la Collectivité de Corse.

Aiacciu, le 13 février 2020

Le Président de l'Assemblée de Corse,

A handwritten signature in black ink, consisting of several loops and a long downward stroke, identifying the signatory as Jean-Guy TALAMONI.

Jean-Guy TALAMONI

ASSEMBLEE DE CORSE

1 ERE SESSION ORDINAIRE DE 2020

REUNION DES 13 ET 14 FÉVRIER 2020

RAPPORT DE MONSIEUR
LE PRESIDENT DU CONSEIL EXECUTIF DE CORSE

ATTRIBUZIONE D'UNA SUVVINZIONE CUMPLIMINTARIA
À TITULU DIRUGATORIU À A CUMUNA
DI A BASTILICACCIA

ATTRIBUTION D'UNE SUBVENTION COMPLEMENTAIRE
A TITRE DEROGATOIRE A LA COMMUNE
DE A BASTILICACCIA

COMMISSION(S) COMPETENTE(S) : Commission du Développement Economique, du Numérique, de l'Aménagement du Territoire et de l'Environnement

Commission des Finances et de la Fiscalité

RAPPORT DU PRESIDENT DU CONSEIL EXECUTIF DE CORSE

La commune de A Bastilicaccia s'est lancée dans un vaste plan de travaux concernant l'assainissement comportant plusieurs tranches de travaux.

1^{ère} tranche :

La première tranche de travaux, correspondant à la zone principale d'habitation, a été financée de la manière suivante :

Subvention initiale du Conseil Général de la Corse-du-Sud de 144 000 € sur une dépense subventionnable de 1 750 000 € (arrêté en date du 16 juillet /2004).

Subvention complémentaire du Conseil Général de la Corse-du-Sud de 43 750 € sur une dépense subventionnable de 1 750 000 € (arrêté du 18 avril 2006).

Deuxième subvention complémentaire du Conseil Général de la Corse-du-Sud de 208 000 € sur une dépense subventionnable de 520 000 € (arrêté du 21 mai 20017).

Trois aides de la Collectivité Territoriale de Corse ont également été attribuées :

- Une aide d'un montant de 143 400 € sur une dépense subventionnable de 1 750 000 € (arrêté du 22 septembre 2004),
- Une aide complémentaire de 43 750 € sur une dépense subventionnable de 750 000 € (arrêté du 14 décembre 2005),
- Une deuxième aide complémentaire d'un montant de 208 000 € sur une dépense subventionnable de 520 000 € (arrêté du 14 juin 2007) liée au surcoût de l'opération.

Parallèlement aux aides du Conseil Général de la Corse-du-Sud et de la Collectivité Territoriale de Corse, la commune a obtenu une aide de l'Agence de l'Eau de 310 300 € sur une dépense subventionnable retenue de 929 200 €.

2^{ème} tranche :

La seconde tranche de travaux, a été financée de la manière suivante :

- Concernant le Conseil Départemental de la Corse-du-Sud : une aide de 615 000 € a été attribuée, sur une dépense subventionnable de 2 050 000 € (arrêté du 2 janvier 2013).
- Une aide de la Collectivité Territoriale de Corse a également été attribuée d'un montant de 615 000 € sur une dépense subventionnable de 2 050 000 € (arrêté du 14 janvier 2013).

Parallèlement aux aides du Conseil Départemental de la Corse-du-Sud et de la

Collectivité Territoriale de Corse, la commune a obtenu une aide de l'Agence de l'Eau de 295 639 € sur une dépense subventionnable retenue de 985 466 €.

3^{ème} Tranche :

Après l'accomplissement de la première et de la seconde tranche, la commune de A Bastilicaccia s'est engagée dans un programme de troisième tranche des travaux d'assainissement. Le montant des travaux est de 2 710 000,00 € HT (cf. annexe).

Cette tranche a été financée de la manière suivante :

Concernant le Conseil Départemental de la Corse-du-Sud, une aide de 230 350 € sur une dépense subventionnable de 2 710 000 € (arrêté du 28 novembre 2017) a été attribuée. Cette aide avait été votée par anticipation, avant le vote de l'Agence de l'Eau.

Par la suite, conformément à ses modalités de financement, l'Agence de l'Eau a accordé une subvention d'un montant de 376 725 € pour cette même opération à la suite de la commission des aides du 10 décembre 2018, mais avec une assiette éligible retenue de 1 255 750 € (cf. annexe).

C'est pourquoi, dans le cadre du contrat qui lie l'Agence de l'Eau à la Collectivité de Corse, une modification de la dépense subventionnable a dû être prise en compte en la ramenant à 1 255 750 €, sans toutefois modifier le montant de l'aide qui s'élève à 230 350 €.

Parallèlement, la commune a obtenu une aide de 230 350 € de la Collectivité Territoriale de Corse, sur une dépense subventionnable de 1 255 750 € (Délibération du 24 octobre 2017).

Enfin, consciente de l'enjeu de la réalisation de ces travaux pour la commune et en tenant compte de l'accord cadre réalisé avec l'Agence de l'Eau, une aide a été accordée par la Collectivité de Corse d'un montant de 167 175,00 € sur une dépense subventionnable de 1 255 750 € (arrêté du 7 janvier 2019).

De ce fait la Collectivité de Corse a déjà attribué une subvention globale de 627 875 € (dont 460 700€ déjà attribué en 2017), soit 50% de l'assiette éligible et 23 % de la dépense totale.

De plus, la Dotation d'Equipement des Territoires Ruraux (DETR) a attribuée à la commune une aide d'un montant de 200 000 € en février 2019 et s'engage à en attribuer une autre d'un montant de 300 000 € en 2020.

Au vue de l'assiette éligible ramenée à 1 255 750 € par l'Agence de l'Eau conformément à ses modalités de financement, la commune d'A Bastilicaccia soucieuse d'achever la construction de l'ensemble de ses infrastructures a de nouveau sollicité la Collectivité de Corse afin d'obtenir une subvention complémentaire prenant en compte les 1 454 250 € non retenue par l'Agence de l'Eau.

La commune d'A Bastilicaccia, classée en niveau de contraintes 1 dans le Plan Montagne du PADDUC, et n'étant pas classée en Zone de Revitalisation Rurale, cette dernière est par conséquent inéligible au titre du règlement des aides relatif aux

Schéma d'Aménagement, de Développement et de Protection du Massif Corse adopté par l'Assemblée de Corse en 2017.

Par ailleurs, malgré l'aide complémentaire sollicitée, l'autofinancement de la commune s'élève à 33 % du montant HT, alors que les communes éligibles aux aides de l'Agence de l'Eau peuvent bénéficier d'un soutien à hauteur de 90 %.

Dans ces conditions, à titre dérogatoire, et à la demande de l'Etat afin d'apporter un financement complémentaire à celui de la DETR, la Collectivité de Corse est sollicitée afin d'apporter un financement additionnel d'un montant de 300 000 € sur une dépense subventionnable de 1 454 250 € HT correspondant à la dépense non retenue par l'Agence de l'Eau.

En conséquence, il vous est proposé d'approuver l'individualisation de cette aide pour un montant de 300 000 € concernant le programme N3144 telle que détaillé dans le tableau figurant en annexe. Cette subvention sera affectée dans le cadre du budget 2020.

Je vous prie de bien vouloir en délibérer.

Programme N3144A

MAITRE D'OUVRAGE	NATURE DE L'OPERATION	Dépense éligible	Subvention Collectivité de Corse
A Bastilicaccia	Assainissement communal 3ème tranche (subvention complémentaire à titre dérogatoire)	1 454 250 €	300 000 €
MONTANT TOTAL N3144A		1 454 250 €	300 000 €

1ère tranche

MAITRE D'OUVRAGE	NATURE DE L'OPERATION	Financier	Dépense subventionnable	Subvention	Montant des versements
A Bastilicaccia	Travaux d'Assainissement de la zone collective principale	Ex CG2A	1 750 000,00 €	144 000,00 €	144 000,00 €
	Travaux d'Assainissement de la zone collective principale (subvention complémentaire)	Ex CG2A	1 750 000,00 €	43 750,00 €	43 750,00 €
	Travaux d'Assainissement de la zone collective principale (2ème subvention complémentaire)	Ex CG2A	520 000,00 €	208 000,00 €	191 102,11 €
	Travaux d'Assainissement de la zone collective principale	Ex CTC	1 750 000,00 €	143 400,00 €	143 400,00 €
	Travaux d'Assainissement de la zone collective principale (subvention complémentaire)	Ex CG2A	1 750 000,00 €	43 750,00 €	43 750,00 €
	Travaux d'Assainissement de la zone collective principale (2ème subvention complémentaire)	Ex CTC	520 000,00 €	208 000,00 €	208 000 €
MONTANT TOTAL 1ère tranche				790 900 €	774 002 €

2ème tranche

MAITRE D'OUVRAGE	NATURE DE L'OPERATION	Financier	Dépense subventionnable	Subvention	Montant des versements
A Bastilicaccia	Assainissement communal 2ème tranche	Ex CD2A	2 050 000,00 €	615 000,00 €	510 103,37 €
	Assainissement communal 2ème tranche	Ex CTC	2 050 000,00 €	615 000,00 €	510 103,37 €
MONTANT TOTAL 2ère tranche				1 230 000 €	1 020 207 €

3ème tranche

MAITRE D'OUVRAGE	NATURE DE L'OPERATION	Financier	Dépense subventionnable	Subvention	Montant des versements
A Bastilicaccia	Assainissement communal 3ème tranche	Ex CD2A	1 255 750,00 €	230 350,00 €	0,00 €
	Assainissement communal 3ème tranche	Ex CTC	1 255 750,00 €	230 350,00 €	0,00 €
	Assainissement communal 3ème tranche	Collectivité de Corse	1 255 750,00 €	167 175,00 €	0,00 €
MONTANT TOTAL 2ère tranche				627 875 €	0 €

Commission des aides du 10/12/2018

N° de rapport : 41 24861

Délégation : 41 - MRS

Demandeur : 20032 - COMMUNE DE BASTELICACCIA

7210 - Commune

Bénéficiaire final : 20032 - COMMUNE DE BASTELICACCIA

Objet de l'opération : SUR - Extension des réseaux de collecte d'eaux usées - 3ème tranche

Mode notif. : CAF - opération conventionnable

LP : 12 - RESEAUX

LPS : 144 - FSR RESEAUX DONT TRES RURAL

Montants (en €)		
Coût prévisionnel	2 710 000	taux 30 % HT
Assiette	1 255 750	
Montant de l'aide	376 725	
Montant à justifier	1 255 750	

Plan de financement (montant et taux)		
Financement AERM&C	376 725	13,90%
Autres financements publics (hors AERM&C)	753 450	27,80%
Total financement public (p.m.)	1 130 175	41,70%
Total financement privé	0	0,00%
Autofinancement	1 579 825	58,30%

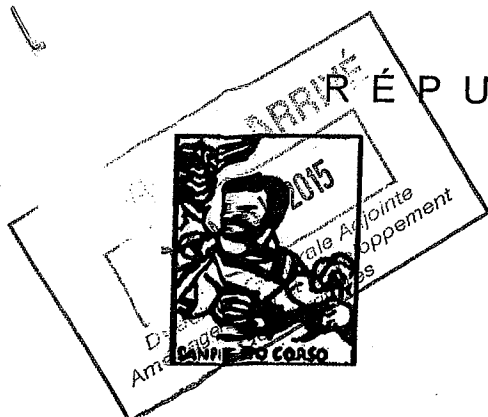
Type de milieu	Sous Bassin Versant
Eaux superficielles	CR_28_22 Prunelli CR_28_23 Gravona

N° CPA	Intitulé du contrat	Libellé Action

Description de l'opération	<p>1/ Quartier Forcola + Pisciatella :</p> <ul style="list-style-type: none"> - 65 branchements, - 3 430 ml de canalisations gravitaires, - 1 PR et 130 ml de canalisations refoulement. <p>Coût plafond : 390 000 €.</p> <p>2/ Quartier Alivella :</p> <ul style="list-style-type: none"> - 37 branchements, - 1 670 ml de canalisations gravitaires. <p>Coût plafond : 222 000 €.</p> <p>3/ Quartier Suaralta + bas Pisciatella :</p> <ul style="list-style-type: none"> - 75 branchements, - 3 950 ml de canalisations gravitaires, - 1 PR et 260 ml de canalisations refoulement. <p>Coût plafond : 450 000 €.</p> <p>4/ Quartier Valle d'Arrola :</p> <ul style="list-style-type: none"> - 4 branchements, - 250 ml de canalisations gravitaires. <p>Coût plafond : 24 000 €.</p> <p>5/ Refoulement du PR6 à la station d'épuration :</p> <ul style="list-style-type: none"> - 1 PR et 485 ml de canalisations refoulement. <p>Coût plafond : 169 750 €.</p>
----------------------------	--

Enjeux / contexte	La station d'épuration de Bastelicaccia, de capacité 2000 EH, a été mise en service en 2000. Elle traite actuellement une charge d'eaux usées de 800 EH après mise en service de la 2ème tranche de réseaux de collecte d'eaux usées en 2016. La 3ème tranche d'extension des réseaux de collecte concerne le raccordement de 170 habitations, et nécessite la mise en place de 10,2 km de canalisations, dont 9,3 km de réseaux gravitaires et 875 m de réseaux de refoulement avec 3 nouveaux postes de relevage.
Appréciation	Ces travaux contribueront à alimenter la station d'épuration, actuellement nettement sous chargée. L'extension de réseaux de collecte d'eaux usées est éligible au titre de la convention avec la collectivité de corse pour la solidarité urbain rural, bien qu'il s'agisse de travaux non prioritaires, priorité étant donnée aux travaux de renouvellement de réseaux d'eau potable.

Réserves avant convention	Néant
Dispositions particulières	Disposition type " respect de la charte qualité des réseaux d'assainissement - travaux > 150 K € "



RÉ P U B L I Q U E F R A N Ç A I S E

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Département de la Corse du Sud

COMMUNE DE BASTELICACCIA

Nombre de membres :

Afférents au conseil Municipal : 23
En exercice : 23
Qui ont pris part à la délibération : 23
Dont pouvoirs : 2

Date de la convocation : 08/04/2015

Date d'affichage : 13/04/2015

L'an deux mil quinze, le treize avril, à 18h30, le Conseil Municipal de la commune de BASTELICACCIA, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, au lieu habituel de ses séances, sous la présidence de M. Antoine OTTAVI.

Étaient présents : M. Antoine OTTAVI, M. Paul BARTOLI, Mme Marie France SANSONETTI, M. Félix BRUSCHI, M. Didier CANTIERI, Mme Monique CHIOCCA, Mme Gabrielle FOLACCI, Mme Roselyne FOLACCI, M. Ange Marie GAMBARELLI, M. Jean Dominique GIOVANNI, Mme Madeleine GUGLIELMI, M. Dominique LIVRELLI, M. Alexandre MANCINI, M. Jean Baptiste MAZZACAMI, M. Paul MAZZACAMI, M. Ange Marie TIRROLONI, Mme Mélanie DELSALLE, Mme Catherine Natacha MAZZACAMI, Mme Anne-Marie Katia MELI, Mme Nathalie PAOLETTI, M. Bruno PAPI.

Étaient absents excusés : Mme Marie Dominique COSTES, Mme Valérie CALLEBAUT.

Étaient absents non excusés : -

Procurations : Mme Marie Dominique COSTES en faveur de Mme Marie France SANSONETTI, Mme Valérie CALLEBAUT en faveur de Mme Anne-Marie Katia MELI.

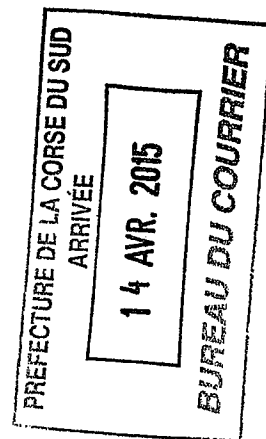
Il a été procédé, conformément à l'Art. L. 2121-15 du Code des Collectivités Territoriales, à l'élection du secrétaire de séance. M. Paul BARTOLI., ayant obtenu la majorité des suffrages, a été désignée pour remplir ces fonctions, qu'elle a acceptées

OBJET : Assainissement communal- Avant Projet Sommaire 3ème tranche

Délibération n°: MA-DEL-2015-018

Le Maire dépose sur le bureau une étude d'Avant Projet dressé par le Bureau d'Etudes Techniques POZZO DI BORGIO dont le montant s'élève à la somme de **2 710 000,00 EUROS HT** et **2 990 630,33 EUROS TTC** se répartissant comme suit :

Estimation prévisionnelle	2 314 303,25 €
Honoraires Maîtrise d'œuvre	167 000,00 €
Missions complémentaires	79 000,00 €
Aléas et imprévus	149 696,75 €
Dépense subventionnable	2 710 000,00 €
TVA	280 630,33 €
TOTAL	2 990 630,33 €



Il demande au Conseil de délibérer et de décider des dispositions à prendre pour la réalisation de ces travaux.

Le plan de financement pourrait être le suivant :

DEPARTEMENT DE LA CORSE DU SUD

COMMUNE DE BASTELICACCIA

ASSAINISSEMENT COMMUNAL
3^{ème} tranche

ETUDE D'AVANT PROJET

DETAIL ESTIMATIF

Numéro	Libellé	Unité	Quantité	Prix unitaire	Montant HT
Secteur 5 - Antenne Pisciatella (du PR5 à la STEP)					
1	TERRASSEMENTS GENERAUX				
1.1	Travaux préparatoires et de finition				
1.1.0	Installation de chantier	F	1	32 500.00 €	32 500.00 €
1.1.1	Débroussaillage de terrain				
1.1.1.1	Débroussaillage à l'engin	m2	150	1.80 €	270.00 €
1.1.1.2	Débroussaillage à la main	m2	50	2.50 €	125.00 €
1.1.2	Abattage d'arbres				
1.1.2.1	Pour un tronc de diamètre moyen inférieur ou égal à 0,50 m	U	10	120.00 €	1 200.00 €
1.1.2.2	Pour un tronc de diamètre moyen supérieur à 0,50 m	U	2	180.00 €	360.00 €
1.1.5	Ouverture de piste. Volume moyen au mètre =1.5 m3	mL	150	25.00 €	3 750.00 €
1.1.6	Démolition d'ouvrage en béton	m3	20	60.00 €	1 200.00 €
1.1.7	Pré découpage de revêtement de chaussée				
1.1.7.2	Pré découpage sur 2 alignements	mL	1685	4.95 €	8 340.75 €
1.1.18	Réalisation de sondage	U	7	300.00 €	2 100.00 €
1.1.19	Fourniture et pose de panneau d'information de 1.50 x 2.50 m	U	2	600.00 €	1 200.00 €
1.1.20	Etablissement des plans de récolement avec triangulation	Km	2.375	2 200.00 €	5 225.00 €
1.2	Déblais généraux - Remblais - Fouilles en tranchée				
1.2.12	Fouilles en tranchée				
1.2.12.1	Fouilles exécutées à la pelle mécanique.				
1.2.12.1.1	Pour canalisation de diamètre nominal inférieur ou égal à 250 mm	mL	1760	20.00 €	35 200.00 €
1.2.12.2	Fouilles exécutées à la main				
1.2.12.2.1	Pour canalisation de diamètre nominal inférieur ou égal à 250 mm	mL	125	54.00 €	6 750.00 €
1.2.12.5	Plus - value pour tranchée exécutée en terrain rocheux				
1.2.12.5.1	Pour terrain rocheux nécessitant l'emploi de brise-roche mécanique	DM/M	5600	4.50 €	25 200.00 €
1.2.12.6	Plus - value pour sur approfondissement de tranchée				
1.2.12.6.1	Pour tranchée exécutée à la pelle mécanique	DM/M	4200	11.00 €	46 200.00 €
1.2.12.6.2	Pour tranchée exécutée à la main	DM/M	120	22.00 €	2 640.00 €
1.2.12.7	Plus - value pour sur élargissement de tranchée				
1.2.12.7.1	Pour tranchée devant recevoir 2 conduites	DM/M	1200	4.50 €	5 400.00 €

1.3	Fouilles en tranchée - Travaux connexes				
1.3.1	Plus - valeur pour présence en tranchée de réseaux divers				
1.3.1.1	Pour fouilles exécutées à la pelle mécanique	mL	1000	11.50 €	11 500.00 €
1.3.1.2	Pour fouilles exécutées à la main	mL	100	25.00 €	2 500.00 €
1.3.2	Plus - valeur pour croisement de réseaux divers ou d'ouvrages				
1.3.2.1	Pour un ouvrage rencontré de diamètre moyen inférieur ou égal à 0,50 m.	U	25	80.00 €	2 000.00 €
1.3.2.2	Pour un ouvrage rencontré de diamètre moyen supérieur à 0,50 m.	U	10	150.00 €	1 500.00 €
1.3.6	Réfection définitive de chaussée ou de trottoir				
1.3.6.1	Réfection au béton Q 300 kg, épaisseur 0,12 m réglé surfacé	M2	215	45.00 €	9 675.00 €
1.3.6.2	Réfection à l'enrobé dense à chaud, 120 kg au m ²	M2	1400	32.00 €	44 800.00 €
1.4	Pose de réseaux sans tranchée				
1.4.1	Par fonçage y/c puits d'attaque, fourreau acier et toutes sujétions de réglage				
1.4.1.1	Pour passage d'une canalisation fonte DN 200 mm	mL	50	920.00 €	46 000.00 €
1.7	Matériaux de drainage et de confortement en comblement de tranchée				
1.7.1	Fourniture et mise en œuvre de grave naturelle				
1.7.1.1	Fourniture et mise en œuvre de grave naturelle semi-concassée 0/31.5	M3	1800	65.00 €	117 000.00 €
1.7.2	Fourniture et mise en œuvre de sable de rivière	M3	800	65.00 €	52 000.00 €
1.7.3	Fourniture et mise en œuvre de béton maigre à 150 kg/m ³	M3	140	160.00 €	22 400.00 €
4	REGARDS, DISPOSITIFS DE FERMETURE ET PUISARDS				
4.2	Regards d'assainissement en polyéthylène et accessoires correspondants				
4.2.1	DN 600 mm				
4.2.1.1	pour une profondeur de 0,50 à 1,30 m	U	24	700.00 €	16 800.00 €
4.2.2	DN 800 mm				
4.2.2.1	pour une profondeur de 1,30 à 2,50 m	U	8	850.00 €	6 800.00 €
4.2.3	DN 1000 mm				
4.2.3.1	pour une profondeur supérieure à 2,50 m	U	3	1 100.00 €	3 300.00 €
4.5	Dispositifs de fermeture, plaques, grilles et tampons				
4.5.1	Tampon fonte chaussée classe D400 de type Rexel ou équivalent				
4.5.1.1	non ventilé, à cadre rond	U	32	200.00 €	6 400.00 €
4.5.2	Tampon fonte classe C250 de type Rexel ou équivalent				
4.5.2.1	non ventilé, à cadre rond	U	3	120.00 €	360.00 €
5	CANALISATIONS				

5.2	Canalisations pour réseaux d'assainissement				
5.2.0	Canalisations en fonte ductile				
5.2.0.1	Réseaux gravitaires de type TAG32 ou équivalent				
5.2.0.1.1	DN 200 mm	mL	125	60.00 €	7 500.00 €
5.2.1	Canalisations en Polychlorure de Vinyle (PVC) rigide				
5.2.1.1	Canalisations en PVC rigide pour réseaux gravitaires				
5.2.1.1.1	Classe de rigidité CR8				
5.2.1.1.1.1	Diamètre extérieur 200 mm	mL	1635	22.00 €	35 970.00 €
5.2.2.1	Canalisations en PVC rigide pour refoulement des eaux usées				
5.2.2.1.1	Pression nominale 16 bars				
5.2.2.1.1.2	Diamètre extérieur 90 mm	mL	130	20.00 €	2 600.00 €
5.2.2.1.1.3	Diamètre extérieur 110 mm	mL	485	26.00 €	12 610.00 €
5.3	Canalisations pour réseaux d'alimentation en eau potable				
5.3.1	canalisations en polyéthylène bande bleue 16 bars				
5.3.1.1	DN 40 mm	mL	50	8.00 €	400.00 €
6	BRANCHEMENTS, PIÈCES SPÉCIALES, ROBINETTERIE ET FONTAINERIE				
6.1	Pour réseaux d'eau potable				
6.1.1	Réalisation d'un piquage sur canalisation existante en eau y compris toutes sujétions				
6.1.1.1	Piquage en 40 mm sur canalisation de toute nature	F	2	500.00 €	1 000.00 €
6.2	Pour réseaux d'assainissement				
6.2.1	Raccordement sur regard existant				
6.2.1.1	Par percement y/c reprise d'étanchéité pour tout DN et tout type de regard	F	1	450.00 €	450.00 €
6.2.3	Ventouses assainissement				
6.2.3.1	Ventouse de type EAUX USEES ou équivalent DN 80 mm pour petit débit (5 m ³ /h)	U	1	2 500.00 €	2 500.00 €
6.2.4	Branchements particuliers				
6.2.4.1	Forfait pour réalisation de branchements individuels, y compris tranchée, canalisation PVC diamètre 160, tabouret de branchement avec tampon, remblaiement, sable, grillage avertisseur, raccordement sur conduite principale	E	20	1 200.00 €	24 000.00 €
7	CABLES, COFFRETS, GAINES, FOURREAUX ET GRILLAGE AVERTISSEUR				
7.3	Grillage avertisseur				
7.3.5	Grillage couleur appropriée	mL	2375	0.80 €	1 900.00 €
8	OUVRAGES ANNEXES, BORDURES ET CLOTURES				
8.6	Plus-values diverses				

8.6.1	Plus-value pour passage en propriété privée, y compris dépose et repose de clôture existante, réfection à l'identique des revêtements de surface et toutes autres sujétions	F	5	1 100.00 €	5 500.00 €
8.6.2	Plus-value pour reprise de trottoirs, y compris découpe, réfection à l'identique, dépose et repose de bordures et toutes autres sujétions	F	3	800.00 €	2 400.00 €
Sous total Secteur 5 - Antenne Pisciatella					617 525.75 €

Numéro	Libellé	Unité	Quantité	Prix unitaire	Montant HT
Secteur 5 - Antenne Forcola (jusqu'au PR5)					
1	TERRASSEMENTS GENERAUX				
1.1	Travaux préparatoires et de finition				
1.1.1	Débroussaillage de terrain				
1.1.1.1	Débroussaillage à l'engin	m2	400	1.80 €	720.00 €
1.1.1.2	Débroussaillage à la main	m2	100	2.50 €	250.00 €
1.1.2	Abattage d'arbres				
1.1.2.1	Pour un tronc de diamètre moyen inférieur ou égal à 0,50 m	U	10	120.00 €	1 200.00 €
1.1.2.2	Pour un tronc de diamètre moyen supérieur à 0,50 m	U	5	180.00 €	900.00 €
1.1.5	Ouverture de piste. Volume moyen au mètre =1.5 m3	mL	70	25.00 €	1 750.00 €
1.1.6	Démolition d'ouvrage en béton	m3	5	60.00 €	300.00 €
1.1.7	Pré découpage de revêtement de chaussée				
1.1.7.2	Pré découpage sur 2 alignements	mL	1700	4.95 €	8 415.00 €
1.1.18	Réalisation de sondage	U	5	300.00 €	1 500.00 €
1.1.20	Etablissement des plans de récolement avec triangulation	Km	2.07	2 200.00 €	4 554.00 €
1.2	Déblais généraux - Remblais - Fouilles en tranchée				
1.2.12	Fouilles en tranchée				
1.2.12.1	Fouilles exécutées à la pelle mécanique.				
1.2.12.1.1	Pour canalisation de diamètre nominal inférieur ou égal à 250 mm	mL	2000	20.00 €	40 000.00 €
1.2.12.2	Fouilles exécutées à la main				
1.2.12.2.1	Pour canalisation de diamètre nominal inférieur ou égal à 250 mm	mL	70	54.00 €	3 780.00 €
1.2.12.5	Plus - value pour tranchée exécutée en terrain rocheux				
1.2.12.5.1	Pour terrain rocheux nécessitant l'emploi de brise-roche mécanique	DM/M	1900	4.50 €	8 550.00 €
1.2.12.6	Plus - value pour sur approfondissement de tranchée				
1.2.12.6.1	Pour tranchée exécutée à la pelle mécanique	DM/M	2500	11.00 €	27 500.00 €

1.2.12.6.2	Pour tranchée exécutée à la main	DM/M	100	22.00 €	2 200.00 €
1.3	Fouilles en tranchée - Travaux connexes				
1.3.1	Plus - value pour présence en tranchée de réseaux divers				
1.3.1.1	Pour fouilles exécutées à la pelle mécanique	mL	300	11.50 €	3 450.00 €
1.3.1.2	Pour fouilles exécutées à la main	mL	75	25.00 €	1 875.00 €
1.3.2	Plus - value pour croisement de réseaux divers ou d'ouvrages				
1.3.2.1	Pour un ouvrage rencontré de diamètre moyen inférieur ou égal à 0,50 m.	U	15	80.00 €	1 200.00 €
1.3.2.2	Pour un ouvrage rencontré de diamètre moyen supérieur à 0,50 m.	U	5	150.00 €	750.00 €
1.3.6	Réfection définitive de chaussée ou de trottoir				
1.3.6.1	Réfection au béton Q 300 kg, épaisseur 0,12 m réglé surfacé	M2	90	45.00 €	4 050.00 €
1.3.6.2	Réfection à l'enrobé dense à chaud, 120 kg au m ²	M2	1100	32.00 €	35 200.00 €
1.7	Matériaux de drainage et de confortement en comblement de tranchée				
1.7.1	Fourniture et mise en œuvre de grave naturelle				
1.7.1.1	Fourniture et mise en œuvre de grave naturelle semi-concassée 0/31.5	M3	1050	65.00 €	68 250.00 €
1.7.2	Fourniture et mise en œuvre de sable de rivière	M3	500	65.00 €	32 500.00 €
1.7.3	Fourniture et mise en œuvre de béton maigre à 150 kg/m ³	M3	100	160.00 €	16 000.00 €
4	REGARDS, DISPOSITIFS DE FERMETURE ET PUISARDS				
4.2	Regards d'assainissement en polyéthylène et accessoires correspondants				
4.2.1	DN 600 mm				
4.2.1.1	pour une profondeur de 0,50 à 1,30 m	U	41	700.00 €	28 700.00 €
4.2.2	DN 800 mm				
4.2.2.1	pour une profondeur de 1,30 à 2,50 m	U	10	850.00 €	8 500.00 €
4.2.3	DN 1000 mm				
4.2.3.1	pour une profondeur supérieure à 2,50 m	U	5	1 100.00 €	5 500.00 €
4.5	Dispositifs de fermeture, plaques, grilles et tampons				
4.5.1	Tampon fonte chaussée classe D400 de type Rexel ou équivalent				
4.5.1.1	non ventilé, à cadre rond	U	45	200.00 €	9 000.00 €
4.5.2	Tampon fonte classe C250 de type Rexel ou équivalent				
4.5.2.1	non ventilé, à cadre rond	U	11	120.00 €	1 320.00 €
5	CANALISATIONS				
5.2	Canalisations pour réseaux d'assainissement				
5.2.0	Canalisations en fonte ductile				

5.2.0.1	Réseaux gravitaires de type TAG32 ou équivalent				
5.2.0.1.1	DN 200 mm	mL	175	60.00 €	10 500.00 €
5.2.1	Canalisations en Polychlorure de Vinyle (PVC) rigide				
5.2.1.1	Canalisations en PVC rigide pour réseaux gravitaires				
5.2.1.1.1	Classe de rigidité CR8				
5.2.1.1.1.1	Diamètre extérieur 200 mm	mL	1895	22.00 €	41 690.00 €
6	BRANCHEMENTS, PIECES SPECIALES, ROBINETTERIE ET FONTAINERIE				
6.1	Pour réseaux d'eau potable				
6.2	Pour réseaux d'assainissement				
6.2.4	Branchements particuliers				
6.2.4.1	Forfait pour réalisation de branchements individuels, y compris tranchée, canalisation PVC diamètre 160, tabouret de branchement avec tampon, remblaiement, sable, grillage avertisseur, raccordement sur conduite principale	E	50	1 200.00 €	60 000.00 €
7	CABLES, COFFRETS, GAINES, FOURREAUX ET GRILLAGE AVERTISSEUR				
7.3	Grillage avertisseur				
7.3.5	Grillage couleur appropriée	mL	2070	0.80 €	1 656.00 €
8	OUVRAGES ANNEXES, BORDURES ET CLOTURES				
8.6	Plus-values diverses				
8.6.1	Plus-value pour passage en propriété privée, y compris dépose et repose de clôture existante, réfection à l'identique des revêtements de surface et toutes autres sujétions	F	10	1 100.00 €	11 000.00 €
8.6.2	Plus-value pour reprise de trottoirs, y compris découpe, réfection à l'identique, dépose et repose de bordures et toutes autres sujétions	F	5	800.00 €	4 000.00 €
Sous total Secteur 5 - Antenne Forcola					446 760.00 €

Numéro	Libellé	Unité	Quantité	Prix unitaire	Montant HT
Secteur 5 - Antenne Alivella					
1	TERRASSEMENTS GENERAUX				
1.1	Travaux préparatoires et de finition				
1.1.1	Débroussaillage de terrain				
1.1.1.1	Débroussaillage à l'engin	m2	400	1.80 €	720.00 €
1.1.1.2	Débroussaillage à la main	m2	80	2.50 €	200.00 €
1.1.2	Abattage d'arbres				
1.1.2.1	Pour un tronc de diamètre moyen inférieur ou égal à 0,50 m	U	15	120.00 €	1 800.00 €

1.1.2.2	Pour un tronc de diamètre moyen supérieur à 0,50 m	U	3	180.00 €	540.00 €
1.1.6	Démolition d'ouvrage en béton	m3	15	60.00 €	900.00 €
1.1.7	Pré découpage de revêtement de chaussée				
1.1.7.2	Pré découpage sur 2 alignements	mL	1000	4.95 €	4 950.00 €
1.1.18	Réalisation de sondage	U	6	300.00 €	1 800.00 €
1.1.20	Etablissement des plans de récolement avec triangulation	Km	1.67	2 200.00 €	3 674.00 €
1.2	Déblais généraux - Remblais - Fouilles en tranchée				
1.2.12	Fouilles en tranchée				
1.2.12.1	Fouilles exécutées à la pelle mécanique.				
1.2.12.1.1	Pour canalisation de diamètre nominal inférieur ou égal à 250 mm	mL	1600	20.00 €	32 000.00 €
1.2.12.2	Fouilles exécutées à la main				
1.2.12.2.1	Pour canalisation de diamètre nominal inférieur ou égal à 250 mm	mL	70	54.00 €	3 780.00 €
1.2.12.5	Plus - value pour tranchée exécutée en terrain rocheux				
1.2.12.5.1	Pour terrain rocheux nécessitant l'emploi de brise-roche mécanique	DM/M	1100	4.50 €	4 950.00 €
1.2.12.6	Plus - value pour sur approfondissement de tranchée				
1.2.12.6.1	Pour tranchée exécutée à la pelle mécanique	DM/M	500	11.00 €	5 500.00 €
1.2.12.6.2	Pour tranchée exécutée à la main	DM/M	20	22.00 €	440.00 €
1.3	Fouilles en tranchée - Travaux connexes				
1.3.1	Plus - value pour présence en tranchée de réseaux divers				
1.3.1.1	Pour fouilles exécutées à la pelle mécanique	mL	500	11.50 €	5 750.00 €
1.3.1.2	Pour fouilles exécutées à la main	mL	50	25.00 €	1 250.00 €
1.3.2	Plus - value pour croisement de réseaux divers ou d'ouvrages				
1.3.2.1	Pour un ouvrage rencontré de diamètre moyen inférieur ou égal à 0,50 m.	U	45	80.00 €	3 600.00 €
1.3.2.2	Pour un ouvrage rencontré de diamètre moyen supérieur à 0,50 m.	U	5	150.00 €	750.00 €
1.3.6	Réfection définitive de chaussée ou de trottoir				
1.3.6.1	Réfection au béton Q 300 kg, épaisseur 0,12 m réglé surfacé	M2	80	45.00 €	3 600.00 €
1.3.6.2	Réfection à l'enrobé dense à chaud, 120 kg au m ²	M2	700	32.00 €	22 400.00 €
1.7	Matériaux de drainage et de confortement en comblement de tranchée				
1.7.1	Fourniture et mise en œuvre de grave naturelle				
1.7.1.1	Fourniture et mise en œuvre de grave naturelle semi-concassée 0/31.5	M3	120	65.00 €	7 800.00 €
1.7.2	Fourniture et mise en œuvre de sable de rivière	M3	390	65.00 €	25 350.00 €
1.7.3	Fourniture et mise en œuvre de béton maigre à 150 kg/m ³	M3	50	160.00 €	8 000.00 €

4	REGARDS, DISPOSITIFS DE FERMETURE ET PUISARDS					
4.2	Regards d'assainissement en polyéthylène et accessoires correspondants					
4.2.1	DN 600 mm					
4.2.1.1	pour une profondeur de 0,50 à 1,30 m	U	45	700.00 €	31 500.00 €	
4.2.2	DN 800 mm					
4.2.2.1	pour une profondeur de 1,30 à 2,50 m	U	2	850.00 €	1 700.00 €	
4.5	Dispositifs de fermeture, plaques, grilles et tampons					
4.5.1	Tampon fonte chaussée classe D400 de type Rexel ou équivalent					
4.5.1.1	non ventilé, à cadre rond	U	33	200.00 €	6 600.00 €	
4.5.2	Tampon fonte classe C250 de type Rexel ou équivalent					
4.5.2.1	non ventilé, à cadre rond	U	14	120.00 €	1 680.00 €	
5	CANALISATIONS					
5.2	Canalisations pour réseaux d'assainissement					
5.2.1	Canalisations en Polychlorure de Vinyle (PVC) rigide					
5.2.1.1	Canalisations en PVC rigide pour réseaux gravitaires					
5.2.1.1.1	Classe de rigidité CR8					
5.2.1.1.1.1	Diamètre extérieur 200 mm	mL	1670	22.00 €	36 740.00 €	
6	BRANCHEMENTS, PIECES SPECIALES, ROBINETTERIE ET FONTAINERIE					
6.2	Pour réseaux d'assainissement					
6.2.4	Branchements particuliers					
6.2.4.1	Forfait pour réalisation de branchements individuels, y compris tranchée, canalisation PVC diamètre 160, tabouret de branchement avec tampon, remblaiement, sable, grillage avertisseur, raccordement sur conduite principale	E	37	1 200.00 €	44 400.00 €	
7	CABLES, COFFRETS, GAINES, FOURREAUX ET GRILLAGE AVERTISSEUR					
7.3	Grillage avertisseur					
7.3.5	Grillage couleur appropriée	mL	1670	0.80 €	1 336.00 €	
8	OUVRAGES ANNEXES, BORDURES ET CLOTURES					
8.6	Plus-values diverses					
8.6.1	Plus-value pour passage en propriété privée, y compris dépose et repose de clôture existante, réfection à l'identique des revêtements de surface et toutes autres sujétions	F	5	1 100.00 €	5 500.00 €	
Sous total Secteur 5 - Antenne Alivella					269 210.00 €	

Numéro	Libellé	Unité	Quantité	Prix unitaire	Montant HT
Secteur 5 - Antenne Suaralta					
1	TERRASSEMENTS GENERAUX				
1.1	Travaux préparatoires et de finition				
1.1.1	Débroussaillage de terrain				
1.1.1.1	Débroussaillage à l'engin	m2	1700	1.80 €	3 060.00 €
1.1.1.2	Débroussaillage à la main	m2	100	2.50 €	250.00 €
1.1.2	Abattage d'arbres				
1.1.2.1	Pour un tronc de diamètre moyen inférieur ou égal à 0,50 m	U	30	120.00 €	3 600.00 €
1.1.2.2	Pour un tronc de diamètre moyen supérieur à 0,50 m	U	10	180.00 €	1 800.00 €
1.1.5	Ouverture de piste. Volume moyen au mètre =1.5 m3	mL	240	25.00 €	6 000.00 €
1.1.6	Démolition d'ouvrage en béton	m3	15	60.00 €	900.00 €
1.1.7	Pré découpage de revêtement de chaussée				
1.1.7.2	Pré découpage sur 2 alignements	mL	2000	4.95 €	9 900.00 €
1.1.18	Réalisation de sondage	U	20	300.00 €	6 000.00 €
1.1.20	Etablissement des plans de récolement avec triangulation	Km	3.81	2 200.00 €	8 382.00 €
1.2	Déblais généraux - Remblais - Fouilles en tranchée				
1.2.12	Fouilles en tranchée				
1.2.12.1	Fouilles exécutées à la pelle mécanique.				
1.2.12.1.1	Pour canalisation de diamètre nominal inférieur ou égal à 250 mm	mL	3510	20.00 €	70 200.00 €
1.2.12.2	Fouilles exécutées à la main				
1.2.12.2.1	Pour canalisation de diamètre nominal inférieur ou égal à 250 mm	mL	100	54.00 €	5 400.00 €
1.2.12.5	Plus - value pour tranchée exécutée en terrain rocheux				
1.2.12.5.1	Pour terrain rocheux nécessitant l'emploi de brise-roche mécanique	DM/M	500	4.50 €	2 250.00 €
1.2.12.6	Plus - value pour sur approfondissement de tranchée				
1.2.12.6.1	Pour tranchée exécutée à la pelle mécanique	DM/M	900	11.00 €	9 900.00 €
1.2.12.6.2	Pour tranchée exécutée à la main	DM/M	50	22.00 €	1 100.00 €
1.2.12.7	Plus - value pour sur élargissement de tranchée				
1.2.12.7.1	Pour tranchée devant recevoir 2 conduites	DM/M	600	4.50 €	2 700.00 €
1.3	Fouilles en tranchée - Travaux connexes				
1.3.1	Plus - value pour présence en tranchée de réseaux divers				
1.3.1.1	Pour fouilles exécutées à la pelle mécanique	mL	500	11.50 €	5 750.00 €

1.3.1.2	Pour fouilles exécutées à la main	mL	40	25.00 €	1 000.00 €
1.3.2	Plus - value pour croisement de réseaux divers ou d'ouvrages				
1.3.2.1	Pour un ouvrage rencontré de diamètre moyen inférieur ou égal à 0,50 m.	U	30	80.00 €	2 400.00 €
1.3.2.2	Pour un ouvrage rencontré de diamètre moyen supérieur à 0,50 m.	U	10	150.00 €	1 500.00 €
1.3.6	Réfection définitive de chaussée ou de trottoir				
1.3.6.1	Réfection au béton Q 300 kg, épaisseur 0,12 m réglé surfacé	M2	50	45.00 €	2 250.00 €
1.3.6.2	Réfection à l'enrobé dense à chaud, 120 kg au m ²	M2	1400	32.00 €	44 800.00 €
1.7	Matériaux de drainage et de confortement en comblement de tranchée				
1.7.1	Fourniture et mise en œuvre de grave naturelle				
1.7.1.1	Fourniture et mise en œuvre de grave naturelle semi-concassée 0/31.5	M3	180	65.00 €	11 700.00 €
1.7.2	Fourniture et mise en œuvre de sable de rivière	M3	890	65.00 €	57 850.00 €
1.7.3	Fourniture et mise en œuvre de béton maigre à 150 kg/m ³	M3	50	160.00 €	8 000.00 €
4	REGARDS, DISPOSITIFS DE FERMETURE ET PUISARDS				
4.2	Regards d'assainissement en polyéthylène et accessoires correspondants				
4.2.1	DN 600 mm				
4.2.1.1	pour une profondeur de 0,50 à 1,30 m	U	98	700.00 €	68 600.00 €
4.2.2	DN 800 mm				
4.2.2.1	pour une profondeur de 1,30 à 2,50 m	U	14	850.00 €	11 900.00 €
4.5	Dispositifs de fermeture, plaques, grilles et tampons				
4.5.1	Tampon fonte chaussée classe D400 de type Rexel ou équivalent				
4.5.1.1	non ventilé, à cadre rond	U	75	200.00 €	15 000.00 €
4.5.2	Tampon fonte classe C250 de type Rexel ou équivalent				
4.5.2.1	non ventilé, à cadre rond	U	37	120.00 €	4 440.00 €
5	CANALISATIONS				
5.2	Canalisations pour réseaux d'assainissement				
5.2.1	Canalisations en Polychlorure de Vinyle (PVC) rigide				
5.2.1.1	Canalisations en PVC rigide pour réseaux gravitaires				
5.2.1.1.1	Classe de rigidité CR8				
5.2.1.1.1.1	Diamètre extérieur 200 mm	mL	3550	22.00 €	78 100.00 €
5.2.2.1	Canalisations en PVC rigide pour refoulement des eaux usées				
5.2.2.1.1	Pression nominale 16 bars				
5.2.2.1.1.1	Diamètre extérieur 75 mm	mL	260	16.00 €	4 160.00 €

5.3	Canalisations pour réseaux d'alimentation en eau potable				
5.3.1	canalisations en polyéthylène bande bleue 16 bars				
5.3.1.1	DN 40 mm	mL	5	8.00 €	40.00 €
6	BRANCHEMENTS, PIECES SPECIALES, ROBINETTERIE ET FONTAINERIE				
6.1	Pour réseaux d'eau potable				
6.1.1	Réalisation d'un piquage sur canalisation existante en eau y compris toutes sujétions				
6.1.1.1	Piquage en 40 mm sur canalisation de toute nature	F	1	500.00 €	500.00 €
6.2	Pour réseaux d'assainissement				
6.2.4	Branchements particuliers				
6.2.4.1	Forfait pour réalisation de branchements individuels, y compris tranchée, canalisation PVC diamètre 160, tabouret de branchement avec tampon, remblaiement, sable, grillage avertisseur, raccordement sur conduite principale	E	68	1 200.00 €	81 600.00 €
7	CABLES, COFFRETS, GAINES, FOURREAUX ET GRILLAGE AVERTISSEUR				
7.3	Grillage avertisseur				
7.3.5	Grillage couleur appropriée	mL	3810	0.80 €	3 048.00 €
8	OUVRAGES ANNEXES, BORDURES ET CLOTURES				
8.6	Plus-values diverses				
8.6.1	Plus-value pour passage en propriété privée, y compris dépose et repose de clôture existante, réfection à l'identique des revêtements de surface et toutes autres sujétions	F	33	1 100.00 €	36 300.00 €
8.6.2	Plus-value pour reprise de trottoirs, y compris découpe, réfection à l'identique, dépose et repose de bordures et toutes autres sujétions	F	5	800.00 €	4 000.00 €
8.6.2	Franchissement de cours d'eau temporaire	F	2	1 500.00 €	3 000.00 €
Sous total Secteur 5 - Antenne Suaralta					577 380.00 €

Numéro	Libellé	Unité	Quantité	Prix unitaire	Montant HT
Secteur 3 - Valle d'Arola					
1	TERRASSEMENTS GENERAUX				
1.1	Travaux préparatoires et de finition				
1.1.6	Démolition d'ouvrage en béton	m3	5	60.00 €	300.00 €
1.1.7	Pré découpage de revêtement de chaussée				
1.1.7.2	Pré découpage sur 2 alignements	mL	250	4.95 €	1 237.50 €
1.1.18	Réalisation de sondage	U	7	300.00 €	2 100.00 €
1.1.20	Etablissement des plans de récolement avec triangulation	Km	0.25	2 200.00 €	550.00 €

1.2	Déblais généraux - Remblais - Fouilles en tranchée					
1.2.12	Fouilles en tranchée					
1.2.12.1	Fouilles exécutées à la pelle mécanique.					
1.2.12.1.1	Pour canalisation de diamètre nominal inférieur ou égal à 250 mm	mL	250	20.00 €	5 000.00 €	
1.3	Fouilles en tranchée - Travaux connexes					
1.3.1	Plus - valeur pour présence en tranchée de réseaux divers					
1.3.1.1	Pour fouilles exécutées à la pelle mécanique	mL	50	11.50 €	575.00 €	
1.3.1.2	Pour fouilles exécutées à la main	mL	10	25.00 €	250.00 €	
1.3.2	Plus - valeur pour croisement de réseaux divers ou d'ouvrages					
1.3.2.1	Pour un ouvrage rencontré de diamètre moyen inférieur ou égal à 0,50 m.	U	5	80.00 €	400.00 €	
1.3.2.2	Pour un ouvrage rencontré de diamètre moyen supérieur à 0,50 m.	U	2	150.00 €	300.00 €	
1.3.6	Réfection définitive de chaussée ou de trottoir					
1.3.6.1	Réfection au béton Q 300 kg, épaisseur 0,12 m réglé surfacé	M2	7	45.00 €	315.00 €	
1.3.6.2	Réfection à l'enrobé dense à chaud, 120 kg au m ²	M2	175	32.00 €	5 600.00 €	
1.7	Matériaux de drainage et de confortement en comblement de tranchée					
1.7.1	Fourniture et mise en œuvre de grave naturelle					
1.7.1.1	Fourniture et mise en œuvre de grave naturelle semi-concassée 0/31.5	M3	120	65.00 €	7 800.00 €	
1.7.2	Fourniture et mise en œuvre de sable de rivière	M3	60	65.00 €	3 900.00 €	
4	REGARDS, DISPOSITIFS DE FERMETURE ET PUISARDS					
4.2	Regards d'assainissement en polyéthylène et accessoires correspondants					
4.2.1	DN 600 mm					
4.2.1.1	pour une profondeur de 0,50 à 1,30 m	U	7	700.00 €	4 900.00 €	
4.5	Dispositifs de fermeture, plaques, grilles et tampons					
4.5.1	Tampon fonte chaussée classe D400 de type Rexel ou équivalent					
4.5.1.1	non ventilé, à cadre rond	U	7	200.00 €	1 400.00 €	
5	CANALISATIONS					
5.2	Canalisations pour réseaux d'assainissement					
5.2.1	Canalisations en Polychlorure de Vinyle (PVC) rigide					
5.2.1.1	Canalisations en PVC rigide pour réseaux gravitaires					
5.2.1.1.1	Classe de rigidité CR8					
5.2.1.1.1.1	Diamètre extérieur 200 mm	mL	250	22.00 €	5 500.00 €	
6	BRANCHEMENTS, PIECES SPECIALES, ROBINETTERIE ET FONTAINERIE					

6.2	Pour réseaux d'assainissement				
6.2.4	Branchements particuliers				
6.2.4.1	Forfait pour réalisation de branchements individuels, y compris tranchée, canalisation PVC diamètre 160, tabouret de branchement avec tampon, remblaiement, sable, grillage avertisseur, raccordement sur conduite principale	E	4	1 200.00 €	4 800.00 €
7	CABLES, COFFRETS, GAINES, FOURREAUX ET GRILLAGE AVERTISSEUR				
7.3	Grillage avertisseur				
7.3.5	Grillage couleur appropriée	mL	250	0.80 €	200.00 €
8	OUVRAGES ANNEXES, BORDURES ET CLOTURES				
8.6	Plus-values diverses				
8.6.2	Plus-value pour reprise de trottoirs, y compris découpe, réfection à l'identique, dépose et repose de bordures et toutes autres sujétions	F	1	800.00 €	800.00 €
Sous total Secteur 3 - Valle d'Arola					45 927.50 €

A - Poste de refoulement PR 4					
N°	DESIGNATION DES PRESTATIONS	Unité	Quantité	P.U. Euro HT	Montant H.T.
CHAPITRE 1 - POSTES GENERAUX					
A11	Etudes d'exécution / Consuel	Ft	1	3500	3 500.00 €
A12	Essais	Ft	1	1500	1 500.00 €
A13	Dossier de récolement	Ft	1	500	500.00 €
<i>Sous Total POSTES GENERAUX</i>					5 500.00 €
CHAPITRE 2 - GENIE CIVIL					
A21	Terrassements, blindage	Ft	1	6000	6 000.00 €
A22	GC locaux et dalles, cuves préfabriquées	Ft	1	28500	28 500.00 €
A23	Aménagement des abords, clôture du site	Ft	1	9000	9 000.00 €
A24	Raccordement aux réseaux	Ft	1	1400	1 400.00 €
<i>Sous Total GENIE CIVIL</i>					44 900.00 €
CHAPITRE 3 – EQUIPEMENT					

A31	Groupes électropompes y/c hydraulique (colonne, rv et clapet, barres de guidage...)	Ens	1	23500	23 500.00 €
A32	Ballon antibélier Y:c raccordement et robinet vanne	Ens	1	4200	4 200.00 €
A33	Armoire électrique de commande, régulation, automatisme	Ens	1	12000	12 000.00 €
A34	Système de régulation, d'automatisme et de surveillance	Ens	1	3500	3 500.00 €
A35	Groupe électrogène	Ens	1	18000	18 000.00 €
<i>Sous Total EQUIPEMENT</i>					<i>61 200.00 €</i>
Montant Total Hors Taxes - PR 4					111 600.00 €

B - Poste de refoulement PR 5

N°	DESIGNATION DES PRESTATIONS	Unité	Quantité	P.U. Euro HT	Montant Euro H.T.
CHAPITRE 1 - POSTES GENERAUX					
B11	Etudes d'exécution / Consuel	Ft	1	3500	3 500.00 €
B12	Essais	Ft	1	1500	1 500.00 €
B13	Dossier de récolement	Ft	1	500	500.00 €
<i>Sous Total POSTES GENERAUX</i>					<i>5 500.00 €</i>
CHAPITRE 2 - GENIE CIVIL					
B21	Terrassements, blindage	Ft	1	8500	8 500.00 €
B22	GC locaux et dalles, cuves préfabriquées	Ft	1	28500	28 500.00 €
B23	Aménagement des abords, clôture du site	Ft	1	7500	7 500.00 €
B24	Raccordement aux réseaux	Ft	1	3200	3 200.00 €
<i>Sous Total GENIE CIVIL</i>					<i>47 700.00 €</i>
CHAPITRE 3 - EQUIPEMENT					
B31	Groupes électropompes y/c hydraulique (colonne, rv et clapet, barres de guidage...)	Ens	1	25000	25 000.00 €
B33	Armoire électrique de commande, régulation, automatisme	Ens	1	11500	11 500.00 €
B34	Système de régulation, d'automatisme et de surveillance	Ens	1	3500	3 500.00 €

B35	Groupe électrogène	Ens	1	19500	19 500.00 €
<i>Sous Total EQUIPEMENT</i>					59 500.00 €
Montant Total Hors Taxes - PR 5					112 700.00 €

C - Poste de refoulement PR 6

N°	DESIGNATION DES PRESTATIONS	Unité	Quantité	P.U. Euro HT	Montant Euro H.T.
CHAPITRE 1 - POSTES GENERAUX					
C11	Etudes d'exécution / Consuel	Ft	1	3500	3 500.00 €
C12	Essais	Ft	1	1500	1 500.00 €
C13	Dossier de récolement	Ft	1	500	500.00 €
<i>Sous Total POSTES GENERAUX</i>					5 500.00 €
CHAPITRE 2 - GENIE CIVIL					
C21	Terrassements, blindage	Ft	1	8500	8 500.00 €
C22	GC locaux et dalles, cuves préfabriquées	Ft	1	32000	32 000.00 €
C23	Aménagement des abords, clôture du site	Ft	1	8500	8 500.00 €
C24	Raccordement aux réseaux	Ft	1	3200	3 200.00 €
<i>Sous Total GENIE CIVIL</i>					52 200.00 €
CHAPITRE 3 - EQUIPEMENT					
C31	Groupes électropompes y/c hydraulique (colonne, rv et clapet, barres de guidage...)	Ens	1	32000	32 000.00 €
C32	Ballon antibélier Y:c raccordement et robinet vanne	Ens	1	6500	6 500.00 €
C33	Armoire électrique de commande, régulation, automatisme	Ens	1	12500	12 500.00 €
C34	Système de régulation, d'automatisme et de surveillance	Ens	1	3500	3 500.00 €
C35	Groupe électrogène	Ens	1	21000	21 000.00 €
<i>Sous Total EQUIPEMENT</i>					75 500.00 €
Montant Total Hors Taxes - PR 6					133 200.00 €

Récapitulatif

	Montant HT	TVA 10%	Montant TTC
Secteur 5 – Antenne Pisciatella (du PR 5 à la STEP)	617 525.75 €	61 752.58 €	679 278.33 €
Secteur 5 – Antenne Forcola (jusqu'au PR 5)	446 760.00 €	44 676.00 €	491 436.00 €
Secteur 5 – Antenne Alivella	269 210.00 €	26 921.00 €	296 131.00 €
Secteur 5 – Antenne Suaralta	577 380.00 €	57 738.00 €	635 118.00 €
Secteur 3 – Valle d'Arola	45 927.50 €	4 592.75 €	50 520.25 €
Postes de refoulement	357 500.00 €	35 750.00 €	393 250.00 €
TOTAL	2 314 303.25 €	231 430.33 €	2 545 733.58 €

B.E.T. POZZO DI BORGO
Ingénierie des Collectivités
6, Parc Salvédore - 20700 AJACCIO
Tél. 04 95 21 17 38 - Fax. 04 95 51 31 51